

EXERCER VOTRE PROFESSION EN TOUTE SERENITE

Assurez-vous, Rassurez-vous!

Si le traitement médiatique de certaines affaires ne reflète, fort heureusement, pas la situation de la majorité des écoles et des établissements scolaires de notre pays, il n'en reste pas moins vrai que les conditions d'exercice de nos professions sont de plus en plus difficiles.

Quelques causes possibles :

- * *Malaise social*
- * *Carences éducatives*
- * *Dégradation de l'image de l'institution scolaire*
- * *Perte de sens de la présence dans une classe*
- * *Absence de perspectives*
- * *Refus des règles communes*

A l'Autonome Grand Ouest, nous sommes quotidiennement sollicités pour des problèmes de toutes natures :

- * *Agressions verbales ou physiques de la part d'élèves*
- * *Dégradation de véhicules*
- * *Conflit avec des familles, etc...*

Ces problèmes ont toujours été le lot des enseignants et des personnels travaillant avec des élèves (personnels techniques, ATSEM, chauffeurs de cars, MNS, bibliothécaires...). Ce qui est nouveau **c'est la multiplication de ces faits**, auxquels s'en ajoutent de nouveaux « dans l'air du temps » :

- * *Insultes et diffamations sur internet*
- * *Enseignants photographiés à leur insu grâce à un téléphone portable*
- * *Comportements d'élèves sous l'emprise de produits stupéfiants*
- * *Vol de matériel électronique.*

Trop de personnes se sentent seules, sans appui, dans ces situations particulièrement déstabilisantes, voire traumatisantes. L'Autonome Grand Ouest est justement là pour **briser cette solitude**.

Adhérer, c'est se protéger par rapport aux risques multiples inhérents à une pratique professionnelle, nous l'avons dit, de plus en plus complexe. Mais c'est aussi, se prémunir face aux dommages matériels ou corporels et compter sur une solidarité effective, grâce à une équipe de professionnels (secrétaires, avocats) et de bénévoles expérimentés qui ont une parfaite connaissance du contexte actuel.

Fonctionner sous forme associative solidaire est un choix plus performant qui a très largement fait ses preuves. De nombreux collègues peuvent en témoigner.

Comme pour toute **association**, l'**adhésion est un acte volontaire** annuel. Le bulletin joint laisse à chacun l'entière liberté de sa décision.

Adhérer à l'Autonome Grand Ouest membre de l'Union des Autonomes c'est à la fois **se protéger** très efficacement et en même **protéger les autres** adhérents face aux difficultés professionnelles.

=> Faites vivre aujourd'hui **la Solidarité Associative**, demain peut-être vous en bénéficierez.

=> Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à partager ces valeurs qui restent quand d'autres systèmes, parfois, font finalement défaut.

Une question, un conseil, contactez l'Autonome Grand Ouest

23 rue Louis Gain 49100 ANGERS

tél : 02.41.88.75.55 ou portable : 06.48.20.15.41 24/24 7/7

par mail : autonome.49@wanadoo.fr ou sur le site Internet : <http://www.autonome49.fr>

Solidairement faisons que demain soit un jour serein

Adhérez si vous ne l'avez pas encore fait !

- sur le site - par retour du bulletin joint